

CRÉER ET ANIMER LES CONDITIONS D'UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE



ORGANISATEUR : MAISON RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SOLIDARITÉS

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

 Initiation

 Gratuit

 3H

 Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Durant deux temps de qualif, nous vous proposons de découvrir et d'expérimenter les principes, les outils et la posture pour cheminer vers une gouvernance partagée, co-créée, organique, claire et évolutive.

Nous sommes à l'écoute de ce que vous vivez au sein de vos associations et/ou collectifs.

Ces deux temps se complètent. Il est possible de ne participer qu'à l'un d'entre eux.

Ce premier temps vous permettra de :

- Découvrir les principes de la gouvernance partagée
- Se situer vis-à-vis de ces principes à partir de ce que nous vivons dans notre association ou notre collectif.
- Découvrir l'élection sans candidat, un des principes de la sociocratie
- Découvrir les notions de rôles, cercles, redevabilités, raison d'être et domaines d'autorité.

Inscriptions obligatoires au lien suivant, en cliquant sur « Inscription en ligne » : <https://formations-benevoles-hautsdefrance.org/formation/creer-et-animer-les-conditions-dune-gouvernance-partagee/>

Pour toute question, vous pouvez contacter Bouchra Masmoudi : b.masmoudi@mres-asso.fr

DATE(S) DE LA FORMATION

18 janvier 2022
17H00-20H00

LIEU DE LA FORMATION

5 rue Jules de Vicq
59800 Lille

POUR S'INSCRIRE

- 03 20 52 12 02
- b.masmoudi@mres-asso.fr
- <https://formations-benevoles-hautsdefran...>

STRUCTURE FORMATRICE

- Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités
- Voir la présentation de cette structure